

# Les généalogies de Notre-Seigneur

Mt 1, 1-16 ; Lc 3, 23-28

Dans le cadre des études que nous avons entreprises à l'occasion du jubilé de la naissance de Notre-Seigneur, après avoir parlé de Nazareth (*Le Sel de la terre* 32, « Nazareth ressuscitée », page 6 et suivantes), voici quelques considérations sur les généalogies du Christ.

\*  
\* \*

**D**EUX évangélistes, saint Matthieu et saint Luc, nous ont laissé chacun une généalogie de Notre-Seigneur. Les étonnantes différences entre ces deux textes troublent certains fidèles dans leur foi, tandis que d'autres sont rebutés par cette longue liste de noms propres. En fait, notre foi et notre piété gagnent à les méditer.

Pourquoi ces généalogies du Christ ? S'agit-il seulement d'un genre littéraire, d'un procédé artificiel utilisé à l'époque pour présenter un personnage important et le rattacher à quelque lignée prestigieuse ? Dans le cas de Jésus, qu'on regardait comme fils de David, on lui aurait cherché une généalogie qui le rattachait au roi-prophète. C'est l'explication de beaucoup d'exégètes aujourd'hui.

Si l'on y réfléchit tant soit peu, le but que poursuivaient saint Matthieu et saint Luc leur interdisait de livrer au public des généalogies frauduleuses et erronées. Ils auraient fourni aux Pharisiens et à tous les adversaires du Christ la meilleure des armes contre la messianité du Sauveur. Saint Luc, spécialement, aurait dérogé aux règles qu'il s'était fixées dans son prologue : « Puisque plusieurs ont entrepris de composer un récit des événements qui se sont accomplis parmi nous, d'après *ce que nous ont transmis ceux qui furent dès le début témoins oculaires* et ministres de la Parole, j'ai résolu, moi aussi, *après m'être informé exactement de tout depuis les origines*, d'en écrire pour toi le récit suivi, excellent Théophile, afin que tu reconnaises la certitude des enseignements que tu as reçus » (Lc 1, 1-4).

Ajoutons que la présence de tables généalogiques fabuleuses en tête des Évangiles serait contraire à l'inerrance biblique. Il faut donc tenir l'historicité de

ces listes de noms et chercher à expliquer leurs divergences apparentes. Des solutions ont été proposées, dès les temps apostoliques, qui résolvent les principales difficultés.

## Aperçu général des généalogies évangéliques

### Les généalogies chez les anciens juifs

Les généalogies étaient très en honneur chez les anciens et spécialement dans le peuple juif. Nous en avons une preuve dans la Bible elle-même : les nombreuses listes généalogiques de la *Genèse* <sup>1</sup>, du premier livre des *Chroniques* (1-12), du livre de *Ruth* (4, 18-22), du premier livre des *Maccabées* (2, 1), les recensements d'*Esdras* (2, 1-58) et de *Néhémie* (7, 6-20), sont autant d'indices de cette coutume.

Quelques-uns des rescapés de l'exil à Babylone, notent même les livres d'*Esdras* et de *Néhémie*, « ne purent faire connaître si leur famille et leur race étaient d'origine israélite. (...) Ils cherchèrent leurs titres généalogiques, mais ne les trouvèrent pas. On les exclut donc du sacerdoce comme impurs, et le gouverneur leur interdit de manger des aliments sacrés, jusqu'à ce qu'un prêtre se levât pour l'*Urim* et le *Thumim* <sup>2</sup> » (Esd 2, 59 sq. ; Neh 7, 61 sq.).

Il ressort de ce texte que les généalogies servaient à prouver l'état sacerdotal, ou à fonder un droit de propriété ou encore à justifier une légitimité dynastique.

D'autres témoignages extra-bibliques existent. Par exemple, Flavius Josèphe affirme avoir recherché et trouvé sa propre généalogie (*Autobiographie*, I, 6) et il dit ailleurs le soin minutieux avec lequel les prêtres juifs devaient examiner l'ascendance de leur future épouse (*Contre Apion*, I, 7, 30-37). Les textes du Talmud laissent entendre également que des registres ancestraux étaient tenus à jour en ce qui concerne les prêtres <sup>3</sup>. Enfin, Eusèbe de Césarée rapporte que Siméon, le deuxième évêque de Jérusalem, fut crucifié sous Trajan parce que membre de la famille de David et chrétien : la généalogie davidique

<sup>1</sup> — L'histoire primitive n'est, en réalité, qu'un arbre généalogique avec insertion, dans la série ordonnée, des faits relatifs aux personnages dont les noms se succèdent.

<sup>2</sup> — C'est-à-dire : jusqu'à ce qu'il ait consulté Dieu par les sorts sacrés. On consultait Dieu à l'aide de deux cailloux ou bâtonnets, appelés *Urim* et *Thumim*, conservés dans un coffret ou dans l'*éphod* du grand-prêtre. La réponse était donc par *oui* ou par *non*. Le maniement de l'oracle était réservé aux prêtres. Cet usage cessa après le règne de David. (Voir 1 S 14, 41.)

<sup>3</sup> — Par exemple : *Talmud de Jérusalem, Taannit de Ieiunio*, IV, 5. Aujourd'hui, les juifs ont perdu leurs généalogies et il leur est devenu impossible de prouver l'ascendance davidique d'un Messie hypothétique. Ce qui est une preuve que le Messie n'est plus à attendre.

s'était donc bien conservée jusque là <sup>1</sup>. De même, Hégésippe et Jules l'Africain, au témoignage du même Eusèbe, racontent que les *desposynes* ou parents du Sauveur gardèrent des généalogies de leur famille jusqu'au III<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup>.

### Les généalogies de saint Matthieu et de saint Luc \*

Venons-en aux généalogies évangéliques de Jésus. Un certain nombre de constatations s'imposent d'emblée :

- *Les deux généalogies sont différemment placées :*

Saint Matthieu situe la sienne au début de l'Évangile de l'enfance, dès l'ouverture de son Évangile (Mt 1, 1-16) ; saint Luc, en revanche, la place après et en dehors, puisqu'il l'accrole au baptême de Jésus (Lc 3, 23-28).

- *Leur sens est contraire :*

La généalogie de saint Matthieu est *descendante* : elle descend d'Abraham jusqu'à Joseph ; celle de saint Luc est *ascendante* : elle remonte de Joseph à Adam et même à Dieu.

Mais saint Matthieu commence néanmoins par un résumé ascendant des trois chaînons fondamentaux : « Livre de la genèse de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham », avant de redescendre d'Abraham à Jésus.

- *L'enchaînement des générations est exprimé différemment :*

Saint Matthieu fait autant de phrases que de générations en répétant le verbe « engendra » (ἐγέννησεν, *gennaō* à l'aoriste actif) trente-neuf fois, plus une quarantième fois au passif pour la génération virginale de Jésus (ἐγεννήθη) : « Joseph, l'époux de Marie, de laquelle fut engendré Jésus appelé Christ ».

Saint Luc au contraire évite toute phrase et tout verbe : le nom de chaque ancêtre est rattaché au précédent par le seul article au génitif : « [fils] de X ». Sa généalogie est, de ce fait, beaucoup plus courte alors qu'elle compte presque le double de noms : 77 au lieu de 42.

D'autre part, l'enchaînement de saint Matthieu est inclus entre deux mentions de *Jésus-Christ*, titre rare dans l'Évangile mais très fréquent chez saint Paul, qui a ici quelque chose de solennel et de presque protocolaire : « Livre de la genèse de *Jésus-Christ*... » (1, 1) ; « ...Marie de laquelle a été engendré *Jésus* appelé le *Christ* » (1, 16).

<sup>1</sup> — EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Histoire ecclésiastique*, III, 32, 2-3, *Sources Chrétiennes* 31 (traduction G. Bardy), Paris, Cerf, 1952, p. 143.

<sup>2</sup> — EUSÈBE DE CÉSARÉE, *HE* III, 20 et I, 7. Voir *Le Sel de la terre* 32, p. 14-15.

\* — Nous empruntons, pour cette partie, plusieurs éléments à l'étude du père René LAURENTIN, *Les Évangiles de l'enfance du Christ, vérité de Noël au-delà des mythes*, Paris, Desclée et Desclée de Brouwer, 1982, p. 393 à 425. Ce livre contient d'intéressantes observations et une volumineuse bibliographie, mais il manque de profondeur et l'auteur n'est pas très fiable.

La généalogie de saint Luc, en revanche, se déploie entre deux affirmations de la *filiation divine* : « Une voix vint du ciel : “Tu es *mon Fils* bien aimé, en toi je me suis complu”. Jésus (...) qui était fils, comme on croyait, de Joseph, d’Héli (...) d’Énos, de Seth, d’Adam, *de Dieu* » (3, 22-23 et 28). Cette inclusion entre la parole du Père : « Tu es mon Fils », et la conclusion : « [fils] de Dieu », jointe à l’incise : « fils, *comme on croyait*, de... », invite à comprendre que les chaînons intermédiaires de la généalogie humaine forment une espèce de parenthèse et sont comme assumés, adoptés par le Fils de Dieu <sup>1</sup>.

Jésus a donc une vraie nature humaine, il appartient à une lignée connue de l’histoire, mais il n’a pas de père humain : il n’est né, humainement, que de Marie (ἐξ ἧ, *de qua*, ἐγεννήθη), au passif, sans principe actif, comme dit saint Matthieu ; ou encore : il est fils de Joseph *ut putabatur*, ὡς ἐνομίζετο, comme dit saint Luc.

• *Le nombre de chaînons diffère :*

Il y a 42 noms d’Abraham à Jésus selon saint Matthieu ; 77 (35 de plus) de Joseph à Dieu selon saint Luc. En plus, leur décompte est dissymétrique :

Saint Matthieu mentionne Marie et Jésus (comptés dans les 42) ; saint Luc ne mentionne pas Marie et ne compte pas Jésus comme le chaînon n° 1 (Jésus est sujet du verset 23, mais il n’est pas considéré de la même manière que les chaînons qui suivent jusqu’à Dieu : il est comme hors série).

La différence de nombre résulte de ce que saint Luc pousse la généalogie jusqu’à l’origine de l’humanité (Adam et même Dieu, son Créateur), ce qui fait 20 chaînons de plus. Les 15 autres supplémentaires viennent de ce qu’il compte plus de générations pour la période commune d’Abraham à Joseph (40 selon saint Matthieu, 56 selon saint Luc, dont 17 seulement sont identiques). A savoir :

— D’Abraham à David : 14, les mêmes, mais saint Luc en rajoute un quinzième en plein milieu (Admin) ;

— Entre David et Salathiel : aucun n’est commun (20 chez Lc ; 14 chez Mt) ;

— Salathiel et Zorobabel sont communs. Après Zorobabel et jusqu’à Joseph, Joseph est seul commun. Soit, au total, 21 chez saint Luc et 14 chez saint Matthieu.

• *Les noms diffèrent :*

C’est ce qui étonne le plus, puisqu’il s’agit dans les deux cas de la généalogie du même personnage : Jésus de Nazareth. Comme on vient de le dire, il n’y a que 17 noms communs (14 d’Abraham à David ; plus : Salathiel, Zorobabel et Joseph).

<sup>1</sup> — Ce n’est pas tant Joseph qui adopte Jésus comme son fils adoptif, que le Fils de Dieu qui assume une nature humaine de la lignée de Joseph pour pouvoir faire de nous les fils adoptifs de Dieu.

Entre David et Salathiel, la généalogie de saint Matthieu donne au Christ une ascendance par les rois de Juda (Salomon et ses descendants royaux), tandis que celle de saint Luc lui donne une ascendance par Nathan, le troisième fils de David qui n'a pas régné (2 S 5, 14 ; 1 Ch 3, 5 ; 14, 4). Il faut donc expliquer comment ces deux lignées aboutissent au même Salathiel.

De même, entre Zorobabel et Joseph, saint Matthieu donne une liste de 9 noms dont le premier est Abiud et le dernier Jacob ; et saint Luc cite 18 noms dont le premier est Résa et le dernier Héli. Il faut donc également expliquer ces différences et spécialement le fait que saint Joseph ait deux pères : Jacob (selon saint Matthieu) et Héli (selon saint Luc).

• *Un rythme septénaire :*

Enfin, l'examen des deux généalogies fait apparaître, dans un cas comme dans l'autre, une composition rythmée par groupes de sept noms.

C'est très clair dans le texte de saint Matthieu qui regroupe sa généalogie en trois séries de 14 noms (3 fois 2 x 7). C'est moins apparent mais également certain chez saint Luc qui donne une liste de 77 noms (11 x 7).

Avant de revenir à cette étonnante disposition septénaire, analysons la teinte propre et le sens de chaque généalogie.

## Les trois séries de saint Matthieu

### Un chaînon manquant ?

Saint Matthieu annonce lui-même le chiffre de sa généalogie (1, 17) : trois fois quatorze générations. « Depuis Abraham jusqu'à David, quatorze générations ; depuis David jusqu'à la déportation de Babylone, quatorze générations ; depuis la déportation de Babylone jusqu'au Christ, quatorze générations. » Autrement dit, 42 générations.

Mais si le compte est bon pour les deux premières séries (David et Jéchonias ont le n° 14 de leur série respective ; David marquant la fondation de la royauté et Jéchonias, sa ruine), il n'en est pas de même dans la 3<sup>e</sup> série : De Salathiel à Joseph, il n'y a que 12 noms. Avec le Christ (14<sup>e</sup> nom), cela ne fait que treize générations et non pas quatorze, car le 13<sup>e</sup> nom est celui de Marie qui ne constitue pas une génération distincte de celle de Joseph.

Certains ont donc pensé qu'une erreur s'était introduite et qu'il manquait un chaînon.

Effectivement, saint Matthieu a omis, avant la captivité de Babylone, le roi Joiaqim, père de Jéchonias et persécuteur de Jérémie <sup>1</sup>. Son nom, très sem-

<sup>1</sup> — Jr 24, 1 ; 27, 20 ; 28, 4 ; 29, 9 ; Est 2, 6 ; 1 Ch 3, 16-24.

blable à celui de son fils Jéchonias – puisque ce dernier est appelé aussi Joiaqîn – aurait pu entraîner une confusion et son élimination accidentelle.

Mais cette solution ingénieuse ne résout rien, car, comme on le verra plus loin, saint Matthieu a également omis les trois fils d'Athalie entre Joram et Ozias (n° 20 et 21). Cela fait donc au moins quatre générations sautées et non pas une seule.

En plus, cette solution oblige à modifier la structure du texte reçu confirmée par saint Matthieu lui-même (1, 17). Elle fait passer Jéchonias dans la troisième série et détruit la symétrie de l'ensemble. Car, on l'aura remarqué, la première série est composée de personnages dont aucun n'est roi, sauf le dernier, David, le fondateur de la dynastie, qui fait le lien avec la suite ; la deuxième série en revanche n'est formée que de rois de Juda, dont le dernier, Jéchonias, fut déposé par Nabuchodonosor et emmené captif à Babylone ; la troisième série enfin ne contient plus que d'obscurs héritiers royaux qui ne régnèrent pas.

Par conséquent, il n'y a pas lieu de supposer un chaînon manquant. La solution de la difficulté est à chercher dans le texte lui-même : il faut compter *tous les noms* mentionnés par saint Matthieu, y compris Jésus (n° 14) et Marie (n° 13).

### Les femmes dans la généalogie de saint Matthieu

Compter Marie ? Cette conclusion est étonnante, car les femmes n'avaient pas de place dans les généalogies antiques. On disait d'elles qu'elles *concevaient* et *enfantaient*, mais non qu'elles *engendraient* (ou alors, elles *engendraient* « pour leur mari », en référence à celui-ci, comme en *Luc* 1, 13 : « Ta femme, Elisabeth, t'enfantera un fils... »).

D'ailleurs, saint Luc ne compte pas Marie puisqu'il n'en parle pas. Il est même assez curieux que le troisième évangéliste, qui a mis en vive lumière les femmes de l'Évangile et a parlé de la Vierge mieux que tout autre (*Lc* 1, 26-56 ; 2, 5-7), ne souffle mot de la mère de Jésus dans sa généalogie : c'est une généalogie sans mère. En revanche, saint Matthieu, qui parle peu de la Vierge dans son œuvre, lui a fait une place dans sa généalogie et y a même cité quatre autres femmes : Tamar, Rahab, Ruth et « la femme d'Urie », c'est-à-dire Bethsabée, devenue femme de David.

Pourquoi ?

Les Pères de l'Église et les exégètes ont cherché les raisons de la présence de ces quatre femmes. On en retiendra cinq :

1. — Saint Jérôme, dans une formule admirablement frappée comme il savait les faire, a expliqué que saint Matthieu, en citant ces quatre femmes, a choisi de nommer des *pécheresses* : « Il faut noter que dans la généalogie du

Sauveur, ne sont notées aucune des saintes femmes [de l'AT] mais celles que l'Écriture réprouve, afin que celui qui était venu pour les pécheurs, en naissant de pécheresses, détruisît les péchés de tous – *ut qui propter peccatores venerat, de peccatricibus nascens omnium peccata deleret* <sup>1</sup>. »

En réalité, cela n'est pas vrai pour Ruth, sauf si l'on considère que son appartenance au peuple moabite (peuple exclu selon *Deutéronome* 23, 4, parce que né de l'inceste <sup>2</sup>) faisait d'elle une quasi-pécheresse. De plus, il faut noter que Thamar n'est pas considérée dans la tradition vétéro-testamentaire comme une pécheresse, malgré son acte moralement répréhensible : si elle s'est déguisée en prostituée pour séduire son beau-père et lui susciter une postérité (Gn 38, 15-30), c'est parce qu'il faisait injustement obstacle au droit familial prescrit par la loi <sup>3</sup>. Juda d'ailleurs le reconnaît en déclarant : « Elle est plus juste que moi » (Gn 38, 26) <sup>4</sup>. De même Rahab, la prostituée de Jéricho, qui renseigna les espions des Hébreux massés aux portes de la Terre promise (Jos 2, 1-21 ; 6, 17 et 22-25), est saluée comme une héroïne pour le service qu'elle rendit au peuple élu. Bethsabée, enfin, coupable d'adultère au regard de la morale, a obéi à l'injonction du roi David séduit par sa beauté (2 S 11, 3) : c'est surtout lui le pécheur. Au reste, si l'on considère les choses au point de vue du péché, bien des hommes et des rois dont les noms figurent dans la liste de saint Matthieu auraient pu être choisis de préférence à ces femmes, car ils donnèrent l'exemple public de péchés encore plus graves, comme l'idolâtrie.

Si donc, comme le note saint Jérôme, il convenait que le Christ, Sauveur des pécheurs, eût dans son ascendance de grands pécheurs <sup>5</sup>, il semble pourtant que ce ne soit pas *en tant que pécheresses* que saint Matthieu a inséré le nom de ces quatre femmes dans sa généalogie.

2. — Est-ce alors en tant qu'*étrangères* ? Telle est l'opinion de saint Ambroise : « Saint Matthieu, voulant appeler par l'Évangile les peuples à l'Église, a rappelé que le Seigneur lui-même, l'auteur de cette réunion des nations, a tiré d'étrangères son origine selon la chair <sup>6</sup>. » En d'autres termes, le monde païen que Jésus est venu racheter et que les apôtres auront la charge d'évangéliser fut

<sup>1</sup> — Jérôme saint, *In Mt*, I, 3. Origène parle également de « pécheresses blâmées par l'Écriture » (*Hom. sur Luc*, XXVIII, 2).

<sup>2</sup> — Voir l'épisode raconté en Gn 19, 30-38.

<sup>3</sup> — Il s'agit de la loi du lévirat ; voir explications plus loin.

<sup>4</sup> — La tradition juive va beaucoup plus loin qui fait même de Thamar une « sainte » (!) : « La sainte Thamar sanctifia le nom divin, elle qui désira une sainte semence, trompa, mais fit œuvre sainte... » Cité par R. BLOCH dans *Mélanges A. Robert*, Paris, 1957, p. 381.

<sup>5</sup> — Bossuet commente : « Il faut observer que, bien qu'il [Jésus] fût le Saint des saints, non seulement il est sorti de rois pécheurs et méchants, mais encore que les seules femmes qu'on marque comme ses aïeules sont une Thamar, une Ruth, moabite et sortie d'une race infidèle, et enfin une Bethsabée, une adultère : tout cela se fait pour l'espérance des pécheurs, dont Jésus-Christ ne veut pas être éloigné et ne dédaigne pas le sang ; mais il s'en montre le rédempteur. » (*Élévations à Dieu sur tous les mystères de la religion chrétienne*, XIII, 5.)

<sup>6</sup> — Ambroise saint, *Traité sur l'Évangile de Luc*, III, 33 (traduction Tissot).

déjà représenté dans son ascendance, comme pour symboliser l'universalisme, la catholicité de sa mission de salut.

Effectivement, Thamar et Rahab étaient cananéennes, et Ruth était moabite. Mais, en ce qui concerne Bethsabée, bien que femme de Urie le Hittite, rien ne prouve qu'elle était elle-même d'origine étrangère comme son mari.

3. — Saint Jean Chrysostome a ajouté à la double explication précédente des motifs complémentaires. Il dit que saint Matthieu a nommé ces quatre femmes pour « faire ressortir la providence de Dieu et son pouvoir » et « abaisser l'orgueil des juifs <sup>1</sup> » trop confiants dans la justice de leurs ancêtres. En choisissant des femmes pécheresses et étrangères pour accomplir ses desseins, Dieu montre que le salut de l'homme ne doit rien à la vertu, aux mérites ou à la dignité du peuple élu. C'est un don de pure miséricorde.

Car, précisément, la vaniteuse subtilité des docteurs de la loi trouvait son aliment dans les discussions généalogiques et les spéculations interminables sur les patriarches et les héros de l'ancien Testament <sup>2</sup>. On pense à saint Paul enjoignant « à certains de cesser d'enseigner des doctrines étrangères et de s'attacher à des fables et à des généalogies sans fin, plus propres à soulever de vains problèmes qu'à servir le dessein de Dieu fondé sur la foi » (1 Tim 1, 3-4). A cet égard, la généalogie du Christ rectifiait la fausse idée que les juifs se faisaient du Messie, roi triomphateur issu d'une race de héros guerriers, qui anéantirait les ennemis d'Israël. Il est même remarquable que Jésus ne soit né de la famille du roi David que lorsque celle-ci était déchue de sa puissance : Jésus n'a pas besoin de la gloire humaine, il vient au contraire relever ce qui est tombé, ce que traduit bien la bassesse de ces femmes.

4. — Voulant synthétiser les choses, les exégètes ont proposé encore d'expliquer la présence des quatre femmes par leur commune situation d'*irrégularité*. « Elles furent unies aux hommes de qui elles conçurent, *accidentaliter* » dit Nicolas de Lyre <sup>3</sup>, c'est-à-dire dans des conditions irrégulières ou par suite de circonstances extraordinaires concernant leur mariage ou leur enfantement.

De fait, en tant qu'étrangères, leur mariage avec des fils du peuple élu était entaché d'irrégularité <sup>4</sup>. Bien plus, dans presque tous ces cas, elles ont conçu sans être mariées et la future dynastie royale et messianique a donc été sauvée moyennant une irrégularité, non pas seulement au point de vue moral, mais au point de vue du droit matrimonial.

Il faut pourtant émettre une réserve au sujet de l'union de Salmon et Ra-

<sup>1</sup> — *Homélie sur saint Matthieu*, III, 2.

<sup>2</sup> — *Le Livre des jubilés*, apocryphe juif du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., donne un bel exemple de ces spéculations tout à la gloire de l'élection d'Israël.

<sup>3</sup> — DBS, IX, col. 1087 (article « Rahab ». Cet article contient de très nombreuses références).

<sup>4</sup> — Voir Nb 36, 6-9 ; 1 R 11, 1-19 ; Tb 1, 9 et 4, 13 (selon les LXX) : « Et surtout, prends une femme de la race de tes pères ; ne prends pas une femme étrangère qui ne soit point de la tribu de ton père, car nous sommes les enfants des prophètes. »



hab, dont nous ne savons rien. Et, dans le cas de Ruth, l'irrégularité n'est pas manifeste, à moins de la prendre au sens figuré (son mariage avec Booz fut inattendu et insolite).

Il reste que toutes ces explications, si elles sont éclairantes, semblent insuffisantes. Notamment, elles n'expliquent pas la raison pour laquelle ces quatre femmes ont été nommées aux côtés de la Vierge Marie, puisqu'aucun des motifs donnés ne saurait convenir à cette dernière. On pourrait, à la rigueur, dire que l'enfantement de la Vierge Marie fut « irrégulier » en ce sens qu'il fut miraculeux (sans père et virginal, intervenant « avant qu'ils n'eussent habité ensemble », Mt 1, 18), mais cela introduit une fâcheuse équivoque et oblige à comprendre l'irrégularité dans un sens qui ne s'accorde pas avec l'emploi qui en est fait pour Thamar, Rahab et Bethsabée. Ce ne sont pas les noms de ces trois femmes, ni celui de Ruth, qui viennent à l'esprit si l'on se place au point de vue du miracle, mais ceux de Sarah, Rebecca et Rachel (toutes trois stériles mais miraculeusement mères) ; or saint Matthieu ne les a pas nommées.

5. — Un dernier motif (qui n'exclut pas les autres) paraît donc plus déterminant, et il s'applique merveilleusement à la Vierge Marie : Ces quatre femmes ont joué *un rôle personnel exceptionnel et unique dans l'histoire dynastique du Roi-Messie*. En cela, elles sont « *typi Mariæ* », des types de Marie.

Thamar, en effet, a empêché que s'éteigne la race de Juda d'où le Messie devait sortir selon *Genèse* 49, 10. Elle avait épousé le fils aîné de Juda, qui mourut sans enfant. La loi du lévirat obligeait le frère du défunt à épouser la veuve pour assurer la postérité (Dt 25, 5-10 ; Mt 22, 23). C'est ce que fit le second fils de Juda, Onan. Mais il déplut au Seigneur, comme on sait, et mourut <sup>1</sup>. Juda ne voulut pas donner son troisième fils à Thamar par crainte superstitieuse qu'il ne mourût lui aussi. En cela, il désobéissait à la loi. C'est pourquoi Thamar, frustrée de son droit strict, usa de stratagème et séduisit Juda lui-même, alors sans descendance, pour lui susciter la postérité requise par la loi de Dieu, c'est-à-dire, en l'occurrence, la postérité messianique promise à sa lignée. Quoi qu'il en soit de la moralité de l'acte de Thamar, cette femme assura, sans mari, de manière extraordinaire, la continuation de la lignée messianique.

Rahab, qui déclara sa foi en Yahvé (Jos 2, 9-10) et reçut les espions des Hébreux, permit l'entrée du peuple dans la Terre promise dont l'accès était barré par la forteresse de Jéricho. Elle a ouvert au peuple élu les portes du royaume et c'est pourquoi elle lui fut incorporée.

Ruth, la moabite, veuve de Kilyôn, suivit volontairement sa belle-mère

<sup>1</sup> — « Onan savait que cette postérité ne serait pas à lui et, lorsqu'il allait vers la femme de son frère, il se souillait à terre afin de ne pas donner de postérité à son frère. Son action déplut au seigneur qui le fit aussi mourir » (*Gen* 38, 9-10). C'est à cause de cet acte d'Onan qu'on appelle « onanisme » le péché par lequel l'homme et/ou la femme détournent l'acte conjugal de sa fin et l'empêchent d'être fécond.

Noémi, elle-même veuve d'Élimélek, et revint avec elle à Bethléem où elle s'offrit généreusement pour être rachetée par Booz, le parent de Noémi, avec tout le patrimoine familial, afin de sauvegarder ce patrimoine et de susciter des enfants à la famille de son mari et de son beau-père défunts, en vertu de la même loi du lévirat (le livre de Ruth donne une interprétation de cette loi élargie « au proche parent » ; voir 3, 1). Ainsi naquit Obed, le grand-père de David.

Quant à Bethsabée, l'importance de son rôle dynastique n'est pas liée à la naissance de Salomon, mais plutôt à son intercession auprès du vieux roi David (1 R 1, 15-21) pour que Salomon devienne, à la place de l'aîné Adonias, l'héritier promis par Dieu selon la prophétie de Nathan (2 S 7, 12-16).

Ainsi, ces quatre femmes, *par leur action exceptionnelle* sur la lignée messianique, préfigurent le rôle inattendu et unique de la Vierge Marie : la conception de l'Emmanuel est en effet extraordinaire, « irrégulière » si l'on veut, en ce sens qu'elle est miraculeuse – « Le Saint-Esprit te couvrira de son ombre » – et virginale. Mais c'est une « irrégularité » qui ne vient que de Dieu ; loin de révéler un désordre, elle apporte au contraire l'ordre et le salut à l'humanité coupable, représentée par cette généalogie remplie de pécheurs ; elle lui donne le Roi-Messie promis, le nouvel Abraham et le véritable David, qui lui ouvriront les portes du Royaume des cieux.

Pendant, à la différence de Marie, Thamar, Rahab, Ruth et Bethsabée ne forment pas un chaînon dans la généalogie de saint Matthieu : elles sont nommées avec leur conjoint pour le compte de qui elles engendrent. Le cas de la Vierge est manifestement différent, elle constitue un vrai chaînon. Mais à quel titre ?

## A quel titre la Vierge Marie est-elle nommée ?

Saint Joseph est nommé parce qu'il est l'héritier direct de la dynastie et parce qu'il reçoit de Dieu le rôle d'assumer la paternité adoptive de Jésus (saint Matthieu en parlera plus loin <sup>1</sup>).

Or la paternité légale (adoptive ou par lévirat) prévalait sur la paternité biologique. Jésus pourra donc être dit « fils de David » en toute vérité (quoi qu'il en soit de l'ascendance davidique de Marie dont les évangélistes ne parlent pas).

Pendant, saint Joseph n'est pas nommé comme *engendrant*. Saint Matthieu, on l'a vu, met le verbe au passif <sup>2</sup> : « Joseph, l'époux de Marie, de la-

<sup>1</sup> — « Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse, car ce qui a été engendré en elle vient de l'Esprit-Saint ; elle enfantera un fils, et tu l'appelleras du nom de Jésus car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés » (Mt 1, 20-21).

<sup>2</sup> — Le même verbe *gennaō* est encore employé à deux reprises *au passif* pour désigner la naissance de Jésus sans père humain : « τὸ γὰρ ἐν αὐτῇ γεννηθέν, ce qui a été engendré en elle » (1, 20) ; et : « τοῦ δὲ Ἰησοῦ γεννηθέντος, Jésus étant né (= ayant été engendré) » (2, 1).

quelle fut engendré Jésus... » Saint Joseph ici, n'est pas le principe actif ; Marie n'engendre pas par lui ni même pour lui. C'est pourquoi, contrairement aux cas des quatre autres femmes qui sont citées en dépendance de leur époux, ici, *c'est Joseph qui est nommé en référence à Marie* (elle-même étant nommée en référence à Jésus) et non l'inverse : « Joseph, l'époux de Marie – Ἰωσήφ τὸν ἄνδρα Μαρίας ».

Quant à Marie, saint Matthieu ne dit pas, non plus, qu'elle « engendra Jésus », comme si elle était elle-même engendrante. A cet égard, l'expression employée est analogue à celle utilisée pour les quatre autres femmes : « ἐξ ἧς, de laquelle », comme il est dit : « ἐκ τῆς Θαμάρ, de Thamar ». Cette préposition *ek* ne signifie qu'une relation d'origine (*issu de*). Marie n'est donc pas « dynaste » : la place de l'engendrant reste vide parce qu'il s'agit d'une paternité exclusivement divine.

Si donc Marie constitue un vrai chaînon de cette généalogie, elle n'est pourtant pas nommée comme engendrante mais comme *seule origine humaine de Jésus*, comme *signe* et *témoin*, *réceptacle* de l'action transcendante de Dieu.

Cette situation insolite, ce titre singulier, laisse percer un mystère unique : celui de l'« Emmanuel, Dieu avec nous » (Mt 1, 23), à la fois vrai Dieu et vrai homme.

## Saint Luc : un choix différent

### Des perspectives doctrinales complémentaires

Saint Luc fait remonter sa généalogie à l'origine de l'humanité, ce qui lui donne un caractère universel, par opposition à celle de saint Matthieu de tonalité plus israélite et messianique. On a voulu expliquer ce choix par le fait que l'Évangile de saint Matthieu s'adresse à des juifs palestiniens, convertis du judaïsme, tandis que l'Évangile de saint Luc s'adresse à des grecs issus du paganisme.

Une meilleure explication se tire de *la perspective doctrinale propre* à chaque évangéliste. Elle permet notamment de comprendre que, même là où elles se répètent, les généalogies ne font pas double emploi.

— L'Évangile de saint Matthieu est à la fois *l'Évangile du Messie*, parce qu'il s'attache à montrer l'accomplissement des prophéties messianiques, la suture et l'unité des deux Testaments, et *l'Évangile du Royaume*<sup>1</sup>, c'est-à-dire de l'Église.

C'est pourquoi saint Matthieu déclare en tête de sa généalogie (et de son

<sup>1</sup> — Le Royaume des cieux est le thème fondamental du premier Évangile (55 fois βασιλεία).

Évangile) que Jésus est *fil de David* (υἱοῦ Δαυὶδ, 1, 1). Il utilise d'ailleurs cette expression plus fréquemment que les autres synoptiques dans la suite de son Évangile <sup>1</sup>. Car c'est l'un des principaux titres par lequel les prophètes avaient salué le Messie. La généalogie davidique de saint Matthieu est donc à la fois une reconnaissance et une preuve que Jésus est bien le Messie promis.

D'autre part, David a fondé le royaume d'Israël tout comme le Christ est venu prêcher et instituer le Royaume des cieux, c'est-à-dire l'Église, le nouvel Israël. En présentant Jésus comme le descendant et l'héritier dynastique de David, saint Matthieu le désigne comme le nouveau David, le Roi-Messie qui instaure le véritable règne dont celui du roi pasteur n'était que la figure.

De même, saint Matthieu appelle Jésus *fil d'Abraham* (υἱοῦ Ἀβραάμ, 1, 1). Il signifie par là que le Christ est le dépositaire des promesses faites à Abraham, père non seulement du peuple élu, mais d'un grand peuple, l'Israël futur ; Jésus non seulement descend d'Abraham, mais lui suscite une nouvelle descendance d'ordre spirituel : l'Église fondée sur Pierre, dont les enfants sont les fils d'Abraham en esprit et vérité.

— Saint Luc, quant à lui, ne se place pas exactement dans la même perspective. Son œuvre (c'est-à-dire l'ensemble groupé du troisième Évangile et des Actes des apôtres) constitue proprement *une histoire du salut*.

Cette histoire ou « économie du salut » se déroule en trois temps : le temps de la loi et des prophètes préparant la venue du Sauveur promis par Dieu après le premier péché ; le temps de Jésus venu sur la terre accomplir les promesses divines ; et le temps de l'Église partant à la conquête du monde par vagues continues, au lendemain de l'ascension et de la Pentecôte.

### Jésus, le second Adam, vers lequel converge toute l'histoire

Dans ce contexte, l'Évangile de l'enfance (Lc 1-2), avec ses innombrables réminiscences de l'ancien Testament, est comme le rappel et le résumé du temps des prophètes et une transition vers le temps de Jésus : le récit parallèle des deux annonces et des deux naissances du Baptiste et de Jésus souligne le contraste entre le Précurseur qui récapitule en lui la loi et les prophètes et le Sauveur qui vient les accomplir.

C'est pourquoi saint Luc place sa généalogie au terme du récit de l'enfance, au moment du baptême où commence véritablement le temps de Jésus avec l'inauguration de son ministère public. « C'est à bon droit, dit Origène, que saint Luc place la généalogie de Jésus-Christ à son baptême, à ce qu'il ap-

<sup>1</sup> — Mt 9, 27 ; 15, 22 ; 12, 23 ; 21, 9 et 15 ; 20, 30-31 ; 22, 42-46.

pelle *un commencement* : il commençait notre régénération <sup>1</sup>. »

Il y a d'ailleurs quelque chose de semblable pour Moïse dans l'ancien Testament. Ce n'est qu'après la révélation du nom divin (le buisson ardent, Ex 3, 14) et l'énoncé de sa mission (Ex 6, 1 sq.), juste avant qu'il n'aille affronter Pharaon, que l'auteur sacré a donné la généalogie de Moïse (Ex 6, 14-27). De même, saint Luc ne présente la généalogie du Christ qu'après l'affirmation céleste de sa filiation divine (ainsi, l'humanité du Sauveur est pleinement référée et unie à sa divinité) et juste avant que Jésus ne soit conduit au désert par l'Esprit-Saint pour y affronter le démon.

Comme la généalogie de saint Luc est placée au moment du baptême et qu'elle contient le nom de Nathan que 1 *Rois* 4, 5 déclare prêtre, les anciens ont cru que le troisième Évangile dressait la *généalogie sacerdotale* du Christ <sup>2</sup>. Le fait serait corroboré par la déclaration de 2 *Samuel* 8, 18, qui affirme : « Les fils de David étaient prêtres. » D'ailleurs, une partie des manuscrits grecs et latins de l'Évangile de saint Luc porte la mention « prêtre » ajoutée au nom de Nathan. Ainsi, les titres de Roi et de Prêtre s'appliquant au Christ seraient annoncés déjà dans les deux généalogies, puisque l'une établirait la dynastie royale du Messie (saint Matthieu) et l'autre sa lignée sacerdotale (saint Luc).

En réalité, rien ne prouve que le Nathan mentionné en 1 *Rois* 4, 5 soit le fils de David. Quant à la déclaration de 2 *Samuel* 8, 18, elle est mystérieuse (elle n'est pas reprise en 1 *Chroniques* 18, 17) et son interprétation est controversée : il est vrai que David exerça certaines fonctions sacerdotales (2 *S* 6, 13), sans doute parce que le ministère des prêtres n'était pas encore définitivement fixé à ce moment-là. Quoi qu'il en soit, si les fils de David étaient prêtres, cela vaut également pour Salomon et sa descendance et, dans ce cas, la généalogie de saint Matthieu est autant « sacerdotale » que celle de saint Luc.

Ce qui est plus notable et caractéristique, c'est que saint Luc a étendu sa généalogie jusqu'à Adam et même jusqu'à Dieu. Du coup, Jésus apparaît comme celui vers lequel converge toute l'histoire, depuis les origines, depuis le premier péché. Il est le *nouvel Adam*, infiniment supérieur au premier. Le premier Adam avait entraîné l'humanité dans sa chute, le nouvel Adam, en assumant notre nature et en nous rachetant par son sang, régénère l'humanité, lui

<sup>1</sup> — ORIGÈNE, *Homélie 28 sur saint Luc*.

<sup>2</sup> — Saint Augustin le mentionne, sans s'y arrêter ; il en tire de belles considérations : « Commencant son Évangile par la généalogie du Sauveur, saint Matthieu nous montre qu'il s'est proposé de raconter d'abord la vie du fils de l'homme. Saint Luc, voulant nous montrer Jésus-Christ dans ses fonctions sacerdotales, purifiant les hommes de leurs péchés, place la généalogie du Sauveur après son baptême, après que Jean lui a rendu ce témoignage : *Voici l'Agneau de Dieu, celui qui efface le péché du monde*. En saint Matthieu, nous voyons Jésus descendant pour se charger de nos péchés ; en saint Luc, nous le voyons effaçant nos péchés. C'est pourquoi saint Matthieu descend le cours des générations, saint Luc le remonte » (saint AUGUSTIN, *De consensu Evangelistarum*, II, 1).

rend sa « tête », la sauve et l'élève. Dans cette nouvelle économie, tous les hommes peuvent se dire les frères de Jésus, à meilleur titre même que les Israélites, puisque la parenté remonte à Adam, au point où tous les hommes viennent de Dieu. (Ce qui ne veut pas dire qu'ils soient automatiquement sauvés, car ce n'est pas la communauté de nature avec le Christ qui sauve, mais l'incorporation à lui.) Nous sommes donc bien dans le contexte du *dessein divin de salut universel* spécialement mis en lumière par saint Luc dans toute son œuvre <sup>1</sup>.

Saint Irénée a souligné cette signification profonde de la généalogie de saint Luc : « C'est pourquoi Luc présente une généalogie allant de la naissance de Notre-Seigneur à Adam : (...) il rattache de la sorte la fin au commencement et donne à entendre que le Seigneur est celui qui a récapitulé en lui-même toutes les nations dispersées à partir d'Adam, toutes les langues et les générations des hommes, y compris Adam lui-même. C'est aussi pour cela que Paul appelle Adam lui-même la "figure de Celui qui devait venir" [Rm 5, 14] : car le Verbe, artisan de l'univers, avait ébauché d'avance en Adam la future "économie" de l'humanité dont se revêtirait le Fils de Dieu, Dieu ayant établi en premier lieu l'homme "animal" [Adam] afin, de toute évidence, qu'il fût sauvé par l'homme "spirituel" [le Christ] <sup>2</sup>. »

De fait, de la même manière que Dieu avait créé le premier Adam en soufflant sur la glaise du sol (Gn 2, 7), c'est le souffle de l'Esprit-Saint qui produisit également le corps du second dans le sein virginal de la Vierge Marie (Lc 1, 35), et c'est encore le même souffle de l'Esprit-Saint qui fit naître l'Église à la Pentecôte (Ac 2, 2-4) ; c'est pourquoi l'application aux fils d'Adam de la filiation divine adoptive que leur a acquise le nouvel Adam, se fait également par l'action du même Esprit, dans le baptême et les sacrements.

## Une rythmique septénaire

Saint Luc ne donne pas le décompte des générations comme le fait saint Matthieu, mais sa généalogie porte 77 noms, manifestement agencés par groupes de 7 (soit 11 séries de 7 noms <sup>3</sup>).

<sup>1</sup> — Ce dessein de salut réalisé en Jésus est énoncé par le vieillard Siméon dès le début de l'Évangile : « Mes yeux ont vu *votre salut*, que vous avez préparé à la face de tous les peuples, lumière pour éclairer les nations et gloire d'Israël votre peuple » (Lc 2, 30-32). Il est encore rappelé par Jésus au début de son ministère public : « *Toute chair verra le salut de Dieu* » (Lc 3, 6 citant Is 40, 5). Il est à nouveau proclamé à la fin des Actes : « C'est *aux païens* qu'a été envoyé *ce salut de Dieu* : eux, du moins, ils écouteront » (Ac 28, 28). C'est la révélation de ce dessein de salut qui constitue le fil conducteur de l'œuvre de saint Luc (c'est également un thème très paulinien).

<sup>2</sup> — IRÉNÉE saint, *Adversus hæreses*, III, 22, 3.

<sup>3</sup> — On a rapproché cet agencement de 2 Baruch 53-74 qui divise l'histoire du monde en 11 périodes, la 12<sup>e</sup> étant le temps messianique. De même, ici, le nom de Jésus, le Messie, vient s'ajouter comme 12<sup>e</sup> élément aux 11 séries des ascendants messianiques depuis Adam. Cela fait

En effet, les personnages et les noms significatifs sont toujours situés aux multiples de 7 (à condition de ne pas compter Jésus comme le n° 1, ce que suggère d'ailleurs le texte lui-même qui le place nettement à part, puisqu'une incise accompagne son nom : « il avait, à ses débuts, environ trente ans et était, à ce qu'on croyait, le fils... »). Ainsi, David est au n° 42 ; Abraham au n° 56 ; Hénoc au n° 70 ; Joseph (trois personnages portent ce nom) au n° 1, 7 et 35 ; Jésus (ancêtre du Christ) au n° 28 ; Salathiel au n° 21, etc.

## Construction symbolique ou vérité historique ?

### Un arrangement systématique

Ainsi, les généalogies de saint Matthieu et de saint Luc sont toutes deux basées sur le chiffre 7, et organisées en séries binaires (2 fois 7) et ternaires (3 fois 7) réparties ainsi :

<i>Série</i>	<b>Mt</b>	<b>Lc</b>
Dieu-Abraham :		21 (3 x 7)
Abraham-David :	14 (2 x 7)	14 (2 x 7)
David-Captivité :	14 (2 x 7)	21 (3 x 7)
Captivité-Jésus :	14 (2 x 7)	21 (3 x 7)
	= 42	= 77

Cette présence de chiffres symboliques dans les généalogies évangéliques a été signalée et exploitée par les Pères et les écrivains du Moyen Age <sup>1</sup>.

Certains ont vu, par exemple, dans le chiffre 14 de saint Matthieu la réunion de la loi ancienne représentée par les dix commandements, et de la loi nouvelle enseignée dans les quatre Évangiles. 42 (le total de la généalogie de saint Matthieu), chiffre qui rappelle le nombre des stations des Hébreux dans le désert, signifierait l'état de l'homme après le péché, obligé de travailler la terre couverte d'épines, dans l'attente du salut <sup>2</sup>. Le chiffre 7 surtout, symbole bi-

donc une généalogie de 12 séries au total. (Le 2<sup>e</sup> livre de Baruch appelé encore l'*Apocalypse syriaque de Baruch*, est un apocryphe juif de l'AT écrit vers 96 après J.-C., qui, sous le patronage de Baruch qui assista à la première destruction de Jérusalem en 587 av. J.-C., analyse le caractère providentiel de la 2<sup>e</sup> destruction de 70 identifiée à la première. Mais rien n'autorise à penser que saint Luc se soit inspiré de 2 Baruch.)

<sup>1</sup> — Non seulement les chiffres mais les noms, à travers les étymologies, ont fait l'objet de commentaires moraux et mystiques. Voir par exemple le commentaire de saint Thomas sur Mt 1, 1-16.

<sup>2</sup> — 42 est le chiffre symbolique de l'épreuve terrestre (voir Daniel et l'Apocalypse).

blique de la perfection, a donné lieu à de nombreux rapprochements allégoriques avec les perfections du Sauveur.

Il est vrai que, pour saint Luc, tous les Pères ne donnent pas le même décompte parce qu'ils disposaient de manuscrits porteurs de légères variantes et parce que les versions n'ont pas toutes le même total <sup>1</sup>. Mais ils s'efforcent toujours de retomber sur des chiffres symboliques permettant des accommodations bibliques <sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit, la répétition des mêmes nombres montre qu'il y a eu un arrangement systématique des évangélistes. La question qui se pose est de savoir si cet arrangement repose sur un fondement historique ou bien si tout n'est qu'artifice littéraire et symbolique.

### Procédé géométrique ?

Quelques-uns ont cru que les généalogies de Jésus avaient été conçues selon le procédé de la *gématrie*. Il est en effet attesté que ce moyen était employé dans la rédaction de documents généalogiques de l'époque de Notre-Seigneur.

Ce procédé consiste à construire une généalogie selon les nombres obtenus en additionnant les valeurs numériques des lettres hébraïques qui composent les noms principaux : ces nombres fournissent donc une clé de mémorisation et de lecture symbolique. Ainsi, le total des trois lettres qui forment le nom du roi-prophète David est précisément égal à 14 (דוד = 4 + 6 + 4 = 14). Dans la gématricie, 14 symbolise donc le nom de David, et comme ce nom comprend trois lettres, il fallait qu'on le retrouvât dans les trois séries qui forment l'ascendance du Christ. S'expliquerait ainsi que la généalogie de saint Matthieu soit organisée en trois séries de 14 noms.

Cependant, des chercheurs ont montré que le chiffre 14 n'était pas pris en considération par la gématricie de l'époque <sup>3</sup>. Pourtant, il est clair qu'il constitue une donnée fondamentale de l'une et l'autre généalogie de Jésus. Les évangélistes ne l'ont pas inventé. C'est donc qu'ils l'ont puisé ailleurs, et à la même source. Cette source, c'est évidemment l'ancien Testament. Point n'est besoin de faire appel à un hypothétique calcul géométrique.

Au reste, le schématisme des généalogies ne veut pas dire qu'elles soient purement artificielles et non historiques. Cette alliance de la vérité historique et

<sup>1</sup> — Ainsi, la Vulgate n'a-t-elle que 76 noms ; la Vieille Syriaque du manuscrit Synaiticus, 75 ; certains manuscrits latins, 72, etc. 77 est cependant retenu par les Cappadociens et par saint Augustin (dont le texte n'avait pourtant que 76 noms).

<sup>2</sup> — Voir LAGRANGE, *Évangile selon saint Luc*, Gabalda, 1927, p. 120-121.

<sup>3</sup> — Voir BROWN R.E., *The Birth of the Messiah. A commentary on the Infancy narratives in Mt and Lk*, New-York, Doubleday, 1977, p. 80-81.



du symbolisme se retrouve déjà dans les bases documentaires bibliques utilisées.

C'est donc avec une parfaite mauvaise foi que les rationalistes de toutes les époques <sup>1</sup> ont invoqué ce schématisme et les divergences des généalogies de saint Matthieu et de saint Luc pour conclure à leur caractère fantastique et assurer qu'elles avaient été forgées de toutes pièces en vue d'établir une mythique descendance davidique de Jésus.

### Sources bibliques

La vérité des généalogies vient principalement de la Bible : cela vaut pour les noms et pour le nombre des générations.

#### • *Vérité des noms*

Les généalogies évangéliques ne sont pas le produit d'idéologies ou de gématries, qui auraient créé des noms. Dans celle de saint Matthieu, 28 noms sont tirés de la Bible. Chez saint Luc, le nombre monte à 37, dont les 34 ancêtres les plus lointains (ceux qu'on pourrait croire les plus mythiques !), d'Adam (n° 76) à Nathan (n° 41), fils de David. Un seul nom de cette série est inconnu de la Bible : Admin (n° 49). Un autre est inconnu de la Bible hébraïque : le deuxième Kaïman (n° 64). Serait-il un doublon accidentel du premier Kaïman (n° 73 ; *Qenân* en hébreu, voir Gn 9, 5-14 et 1 Ch 1, 2) ? Non, car les deux se trouvent dans la version grecque des Septante <sup>2</sup> qui est manifestement la source de saint Luc pour les noms les plus anciens et pour leur orthographe.

#### • *Vérité des chiffres*

Par ailleurs, le chiffre de 14 retenu par saint Matthieu est également une donnée documentaire de l'Écriture. Entre Abraham et David, la Bible compte exactement quatorze générations <sup>3</sup>. Saint Matthieu n'a donc rien inventé, mais a strictement respecté la documentation biblique traditionnelle.

Et s'il y a reconnu le chiffre de David et organisé le reste de sa généalogie sur cette base, c'est *a posteriori*. D'ailleurs, dans cette triple répétition de quatorze générations, les Pères ont discerné à juste titre un rappel des trois grandes périodes de l'histoire d'Israël, également distribuées pour manifester leur égale culpabilité : l'époque théocratique des patriarches et des juges, l'époque des rois et des prophètes, l'époque des scribes et des prêtres <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> — Voir déjà la lettre de Jules l'Africain rapportée par EUSÈBE (HE I, 7, 3). Pour l'époque moderne : LOISY, *Les Évangiles synoptiques*, t. I ; RENAN, *Histoire des origines du christianisme*, t. V, etc.

<sup>2</sup> — Voir Gn 10, 24 ; 11, 12 et 1 Ch 1, 18.

<sup>3</sup> — Voir 1 Ch 1, 28 et 34 ; 2, 1-15 ; Rt 4, 18-28.

<sup>4</sup> — A chacune de ces époques, la promesse du Messie a été renouvelée. Peut-être Notre-

De même, le chiffre de 21 ancêtres retenu par saint Luc, entre Adam et Abraham, est attesté lui aussi par la Bible. A cette première série de 3 fois 7 noms, saint Luc ajoute normalement les 14 noms (2 fois 7) de la série biblique qui va d'Abraham à David, comme le fait saint Matthieu. Et il donne ensuite deux nouvelles séries de 21 noms (3 fois 7) dont le chiffre est peut-être fixé conventionnellement. Mais la base septénaire des premières séries est bien d'origine biblique <sup>1</sup>. C'est elle qui a servi de modèle pour ordonner le reste de la généalogie.

Il y a cependant une difficulté. Au milieu de la série des 14 noms commune avec saint Matthieu, qui va d'Abraham à David, saint Luc a ajouté un quinzième nom : Admin, qui occupe, dans sa généalogie, le n° 49 (7 x 7). Pourquoi ? L'abbé Laurentin propose une explication qui tient aux lois mathématiques de l'organisation des séries <sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, ce que la généalogie de saint Luc manifeste rend infiniment probable que ce nom, non seulement n'a pas été inventé (ce qui serait contraire à l'inerrance biblique dès lors que tous les autres sont réels), mais n'a sans doute pas été non plus simplement aménagé pour rétablir le rythme (= Aminadab répété deux fois, sous deux formes). La solution la meilleure consiste à reconnaître que saint Luc disposait à ce sujet d'une documentation perdue pour nous et inconnue de saint Matthieu, incluant cet ancêtre. Ce qu'il convient d'admirer, c'est que cet infime ajout de saint Luc par rapport à saint Matthieu permet de rétablir la perfection du rythme septénaire de l'une et l'autre généalogie, malgré l'ordre choisi, descendant ou ascendant.

• *En conclusion*

Puisque nous constatons que pour toutes les parties vérifiables, notamment les séries les plus anciennes, saint Matthieu et saint Luc n'ont rien inventé, mais ont suivi le modèle de la Bible, il y a tout lieu de supposer qu'ils ont gardé la même fidélité pour les chaînons dont l'identité nous est inconnue. Il paraît évident que les évangélistes possédaient à cet égard une documentation qui ne nous est pas parvenue.

Les généalogies évangéliques ne sont donc pas des créations littéraires vi-

Seigneur a-t-il fait allusion à ces trois périodes quand il montrait le maître de la vigne envoyant à trois reprises ses serviteurs, puis son fils, vers les vigneron infidèles (Mt 21, 33-42).

<sup>1</sup> — Le chiffre 7 est d'ailleurs éminemment biblique et très fréquemment employé dans le NT : la majorité des emplois est dans l'apocalypse (= 42) suivi par saint Luc (= 15).

<sup>2</sup> — Pour saint Matthieu qui commence sa généalogie par Abraham, le père des croyants occupe un rang éminent, le n° 1, qui le met en honneur. Mais pour saint Luc qui commence (ou plutôt remonte) à Adam, Abraham n'occupe plus le premier rang ; et si le chaînon d'Admin n'était pas ajouté, il occuperait un rang insignifiant, le 55<sup>e</sup>, qui n'est plus un multiple de 7. L'adjonction d'Admin (certains disent : un doublet déformé d'Aminadab, le n° 48 ?) permet de repousser d'un cran Abraham (n° 56 = 8 x 7). Au fond, c'est l'ordre ascendant choisi par saint Luc qui obligerait à ce décalage, pour garder les mêmes têtes de série. Voir LAURENTIN R., *ibid.*, p. 412-413.

sant à rattacher symboliquement Jésus à la dynastie royale de David d'une part (= saint Matthieu), ou à le présenter comme le nouvel Adam, d'autre part (= saint Luc). Ces conclusions sont évidemment vraies, nous l'avons vu, mais elles ne résultent pas d'un artifice, *elles sont fondées sur la réalité historique* : Jésus est réellement de la lignée de David et des anciens patriarches ; il accomplit réellement en sa personne l'attente et les prophéties messianiques. L'ordonnance symbolique dont les évangélistes revêtent cette vérité historique ne fait qu'en réhausser la profondeur et l'éclat mystérieux, mais ne l'annihile en aucun cas.

### Des omissions certaines

Même si elles sont historiquement vraies, les listes de noms données par la Bible ne sont pourtant pas forcément exhaustives et complètes. *A fortiori*, les évangélistes ont omis des chaînons. L'omission de quelques noms était d'ailleurs tenue pour normale, selon l'adage reçu : « les fils des fils sont à retenir comme fils <sup>1</sup> ».

Notons quelques cas manifestes, pour les séries dont la chronologie nous est plus connue, d'Abraham à saint Joseph :

- *Pour la première série de saint Matthieu, d'Abraham à David (= env. 750 ans)*

Il y a sûrement plus de deux générations entre Salmon (Sala selon saint Luc), qui vivait au temps de Josué (1 Ch 2, 11 ; Rt 4, 20), et Jessé, le père de David, car cela représente une période de près de 200 ans. D'ailleurs, comme on l'a dit, saint Luc a rajouté ici un nom par rapport à saint Matthieu : Admin. L'existence d'autres générations, inconnues de la Bible, est donc probable pour cette série.

- *Pour la deuxième série, de Salomon à l'exil (= env. 400 ans)*

Pour maintenir le chiffre de 14 générations, saint Matthieu a opéré ici des sélections puisqu'entre Salomon et Jéchonias, la Bible donne 18 noms.

— L'évangéliste a d'abord supprimé les trois rois issus d'Athalie et de Joram : Ozochias, Joas et Amasias. La cause en serait la spéciale malédiction dont ces rois font l'objet dans l'Écriture <sup>2</sup> et surtout le fait qu'Athalie tenta de supprimer tous les héritiers dynastiques concurrents <sup>3</sup>. Cette *damnatio memoriae*, comme dit saint Jérôme (omission intentionnelle d'une branche impie), se justifierait par *Nombres* 14, 18 : « Yahvé est lent à la colère, (...) mais il ne laisse

<sup>1</sup> — Adage attesté, cité par STRACK et BILLERBECK, *Kommentar zum NT aus Talmud und Midrasch*, Munich, 6<sup>e</sup> éd, I, 1974, p. 31.

<sup>2</sup> — Voir 1 Ch 22, 7 ; 24, 22 ; 25, 14-16.

<sup>3</sup> — 2 R 11, 1.

rien d'impuni, lui qui châtie la faute des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération ». La tradition juive autorisait d'ailleurs l'*erasio nominis* des idolâtres, en référence à *Exode 32, 33* : « Yahvé dit à Moïse : celui qui a péché contre moi, je l'effacerai de mon livre. »

— D'autre part, la suppression déjà signalée de Joiaqîm, père de Joiaqîn-Jéchonias a pu être suggérée par l'oracle de *Jérémie 22, 30* et *36, 30-31*, prévoyant l'extinction de la lignée de Jéchonias : « Inscrivez cet homme : Sans enfants ! qui n'a pas réussi en son temps. » Saint Matthieu a pu aussi omettre son nom parce que ce roi brûla, au fur et à mesure de leur lecture, les rouleaux des oracles de Jérémie <sup>1</sup>, massacra des prophètes (Jr 26, 21-23) et persécuta spécialement l'homme de Dieu <sup>2</sup>.

La généalogie de saint Luc, ici, ne nous est d'aucun secours puisqu'en dehors de Nathan, le 3<sup>e</sup> fils de David né de Bethsabée à Jérusalem <sup>3</sup>, les noms cités nous sont tous inconnus. On remarquera cependant que saint Luc donne vingt noms entre Nathan et Néri, père de Salathiel, ce qui correspond à peu près, au point de vue de la durée, aux 18 rois bibliques et implique des générations de moins de 30 ans.

• *Pour la troisième série, de l'exil à Jésus (575 à 590 ans selon les auteurs)*

Il est probable que saint Matthieu a supprimé des noms ici encore, puisqu'il compte nettement moins de générations que saint Luc. Le chiffre de saint Luc – 21 générations – est en revanche conforme à la règle selon laquelle une génération d'alors fait environ 30 à 40 ans.

## L'accord des deux généalogies

Il faut, pour terminer, répondre à l'objection majeure : les deux généalogies de saint Matthieu et de saint Luc sont-elles conciliables ? Les tentatives d'harmonisation permettent-elles d'aboutir à une solution satisfaisante <sup>4</sup> ?

Trois solutions principales ont été proposées :

<sup>1</sup> — Jr 36, 9 et 16-32.

<sup>2</sup> — Jr 22, 13-19 ; cf. 2 R 23, 37 ; 24, 19 ; 2 Ch 36, 8.

<sup>3</sup> — 2 S 5, 14 ; 1 Ch 3, 5 et 14, 3-4. Cf. 1 R 4, 5-6 et Za 12, 12.

<sup>4</sup> — Ces tentatives ont été nombreuses : Julius l'Africain (II<sup>e</sup> siècle ; HE I, 7, 3) ; Didon (1891) , Fouard (1904) ; Prat (1903 et 1933) ; Holzmeister (1943). La plus récente est la savante thèse soutenue à la Grégorienne par MASSON J. : *Jésus, Fils de David dans les généalogies de S. Mt et de S. Lc*, Paris, Téqui, 1982, 614 p.

## Première solution

Elle s'énonce ainsi : saint Matthieu donne la généalogie de saint Joseph ; saint Luc, celle de la Vierge.

Cette solution, qui se trouve dans bon nombre de livres de piété, est aujourd'hui à peu près abandonnée par les exégètes. Elle fut pratiquement ignorée de l'antiquité et des Pères <sup>1</sup>. On la doit à un certain Annus de Viterbe († 1502).

Elle va contre le sens obvie de *Luc* 3, 23 (« Jésus étant fils, à ce qu'on croyait, de Joseph, fils d'Héli ... ») qu'elle lit de cette manière : « Jésus étant, alors qu'on le croyait fils de Joseph, [en réalité] fils d'Héli <sup>2</sup> ... » Héli, forme abrégée d'Éliacim, serait, dans cette hypothèse, le même personnage que Joachim, père de la sainte Vierge (le préfixe du nom divin *Yo*, de Joachim, étant remplacé par *El*, pour donner Éliacim).

Cette interprétation, grammaticalement tirée par les cheveux <sup>3</sup>, contredit aussi l'usage ancien qui ne s'occupait pas de la descendance féminine. Sans doute, la conception virginale de Marie aurait pu être un motif suffisant d'écarter la coutume, mais, par son mariage, Marie était réellement l'épouse de saint Joseph et Jésus devenait donc légalement le fils du charpentier de Nazareth et l'héritier de ses droits davidiques. Car la paternité adoptive l'emportait sur la paternité biologique dans le droit juif.

## La Vierge Marie est-elle de descendance davidique ?

Corrélativement à la solution précédente, sans pour autant en dépendre, se pose la question de l'ascendance davidique de Marie. Notre-Dame était-elle fille de David ? Trois sortes d'arguments permettent de le penser <sup>4</sup> :

<sup>1</sup> — Elle est donnée par Victorin de Pettau (V<sup>e</sup> siècle). Saint Jean Damascène († 749) sans faire de la généalogie de saint Luc celle de Marie, suppose que le 3<sup>e</sup> ascendant de Joseph, Lévi, est également un ancêtre de Marie. Dans son *De fide orthodoxa*, IV (PG 95, 1155), il écrit : « Donc, de la lignée de Nathan, fils de David, est né Lévi. Lévi engendra Melchi et Panther. Panther engendra Bar Panther, car ainsi s'appelait-il. Bar Panther engendra Joachim. Joachim engendra la sainte mère de Dieu ». Mais Panther est également le nom que Celse a forgé (anagramme de *Parthenos*, la Vierge) pour désigner le légionnaire romain dont il voulait calomnieusement faire le père de Jésus (moyennant l'adultère de Marie !). La tradition rapportée par saint Jean Damascène paraît donc douteuse.

<sup>2</sup> — Ἰησοῦς (...) ὦν, ὡς ἐνομιζέτο υἱὸς Ἰωσήφ, τοῦ Ἡλίου..., au lieu de : Ἰησοῦς (...) ὦν υἱός, ὡς ἐνομιζέτο, Ἰωσήφ τοῦ Ἡλίου...

<sup>3</sup> — Elle est justement réfutée par HÖPFL (*Compendium introductionis*, t. III, p. 84-86) et LAGRANGE (*Év. selon saint Luc*, p. 116-118).

<sup>4</sup> — Sur cette question, voir : Denise JUDANT, *La Pensée Catholique* 175 et 176 (« Marie descendait-elle de David ? »).

• *Les sources bibliques :*

Il s'agit des textes affirmant que Jésus descend de David sans dire conjointement qu'il est le fils de Joseph <sup>1</sup>.

Saint Augustin s'appuie sur ces textes pour faire le raisonnement suivant : « Le Christ était de la descendance (*ek spermatos*, Rm 1, 3) de David selon la chair. Or il est né de la Vierge Marie, sans le concours d'un homme. (...) Donc (...) Marie appartenait à la descendance de David <sup>2</sup>. » Mais *sperma* peut s'entendre aussi de la postérité spirituelle ou adoptive <sup>3</sup>, et l'expression « selon la chair » signifie simplement « quant à son humanité ».

• *Les traditions patristiques :*

Elles sont nombreuses. Depuis le II<sup>e</sup> siècle, Marie est dite fille de David. On peut citer en ce sens le *Protévangile de Jacques*, saint Ignace d'Antioche (Ep 18, 2) ; saint Justin ; saint Irénée ; Origène ; Tertullien ; Eusèbe ; saint Ambroise ; saint Augustin, etc.

• *Argument de convenance :*

Il repose sur *Nombres* 36, 6-9 qui prescrivait aux filles de se marier dans la tribu de leur père, pour garder le patrimoine familial et éviter le mélange entre tribus. Cet argument est explicitement développé par Eusèbe en ce qui concerne la Vierge Marie <sup>4</sup>.

Pourtant, comme Élisabeth est dite « de la tribu de Lévi » (Lc 1, 5), et qu'elle est la cousine (parente, συγγενίς) de la Vierge (Lc 1, 35), il semble que Marie appartenait plutôt à la tribu sacerdotale de Lévi <sup>5</sup>. Ou alors, il faut admettre qu'il y eut antérieurement, dans la famille de Marie, un mariage entre membres des deux tribus différentes et que la loi interdisant les mariages entre tribus admettait des exceptions <sup>6</sup>. C'est d'ailleurs également une tradition patristique que Marie descendait à la fois de la tribu de Juda et de celle de Lévi. (Tradition attestée par saint Hippolyte, saint Épiphane, saint Ambroise, etc.)

<sup>1</sup> — He 7, 14 ; Ap 5, 5 et 22, 16 ; Rm 1, 3 (« de la descendance de David selon la chair – ἐκ σπέρματος Δαυὶδ κατὰ σάρκα ») ; 2 Tim 2, 8 et Jn 7, 42.

<sup>2</sup> — *Contre Faustus* 9, 10 ; PL 42, 171.

<sup>3</sup> — Voir Rm 9, 8, au sujet des enfants de la promesse : « ...*Non qui filii carnis, hi filii Dei, sed qui filii sunt promissionis, æstimantur semen* [σπέρμα]. »

<sup>4</sup> — *Histoire Ecclésiastique*, I, 7, 17.

<sup>5</sup> — Si Marie est descendante d'Aaron, alors le Christ tiendrait à la fois de la lignée royale davidique par son père adoptif, saint Joseph, et de la lignée sacerdotale par sa mère. Mais il faut reconnaître que les évangélistes sont silencieux sur ce point : contrairement à Zacharie et Élisabeth qui sont dits tous les deux de la souche d'Aaron (Lc 1, 5-6), s'agissant des parents de Jésus, Joseph seul est dit « fils de David » et saint Luc garde le silence sur l'origine de Marie (Lc 1, 26).

<sup>6</sup> — Si Marie était de la tribu de Lévi, le propre mariage de Joseph – de la tribu de Juda – avec Marie, confirmerait l'exception.

## Deuxième solution

Elle s'énonce ainsi : saint Matthieu dresse une table *dynastique*, montrant comment les droits royaux se sont transmis de David à Joseph ; saint Luc donne un arbre proprement *généalogique*, contenant les ancêtres naturels de saint Joseph.

Après la captivité, les deux listes se rejoignent sur Salathiel, parce qu'il serait à la fois le successeur royal de Jéchonias dans la lignée de Juda (= saint Matthieu) et le fils naturel de Néri (= saint Luc). En hébreu, pense le père Lagrange <sup>1</sup>, on pouvait nommer Salathiel  *fils*  de Jéchonias en ce sens.

De fait, d'après *Jérémie* 22, 28-30, Jéchonias est mort « sans enfants ». Mais il semble qu'il faut plutôt comprendre : sans postérité dynastique, sans successeur sur le trône, puisque 1 *Chroniques* 3, 17-24 mentionne des fils à Jéchonias <sup>2</sup>. (On ne sait pas toutefois en quel sens – réel, figuré ? – il faut entendre ces « fils » ; et s'ils sont des enfants biologiques, peut-être sont-ils nés tardivement ou de secondes noces, après l'adoption de Salathiel ?).

Après Salathiel et jusqu'à Joseph, à nouveau, saint Matthieu aurait préféré la succession dynastique à la descendance biologique donnée par saint Luc.

Cette solution séduisante a été accueillie avec faveur par bon nombre d'auteurs catholiques. Elle oblige cependant à donner au verbe ἐγέννησεν (« engendra »), répété à chaque chaînon par saint Matthieu, le sens métaphorique de « transmettre les droits au trône ». Cela paraît un peu forcé. Pourtant, le fait semble confirmé par 1 *Chroniques* 3, 17-19, qui fait de Zorobabel, non pas le fils de Salathiel, mais son neveu (il est le fils de Pedaya, lui-même fils de Jéchonias). Zorobabel ne serait donc, lui aussi, que l'héritier dynastique (et non pas le fils naturel) de Salathiel, ce qui n'empêche pas saint Matthieu de dire que « Salathiel engendra Zorobabel » <sup>3</sup>.

## Troisième solution

Les divergences entre les deux généalogies s'expliquent par la loi du *lévirat* et de l'*adoption légale*.

<sup>1</sup> — *Évangile selon saint Luc*, 1927, p. 125.

<sup>2</sup> — Le texte dit : « Fils de Jéchonias le captif : Shéaltiel, son fils, puis Malkiram, Pedaya, Shéneassar, Yeqamya, Hoshama, Nedabya. Fils de Pedaya : Zorobabel... ». Shéaltiel (= Salathiel), nettement séparé, serait le fils (adopté ?) selon la lignée royale et les autres seraient des fils naturels ? On en est réduit aux conjectures.

<sup>3</sup> — Cependant Esd 3, 2 et Ag 1, 1 appellent Zorobabel « fils de Salathiel » et saint Luc le donne aussi comme son fils (Ζοροβαβέλ τοῦ Σαλαθιήλ, 3,27). Faut-il alors comprendre que, même dans la généalogie de saint Luc, certaines successions ne sont pas biologiques, mais légales (en ce cas, Zorobabel pourrait être neveu et fils [légal] de Salathiel) ? Ou bien faut-il supposer deux Zorobabel (ou une coquille en 1 Ch 3, 19) ?

Cette solution ne diffère pas notablement de la précédente, mais elle en donne une meilleure explication en montrant que la législation mosaïque établissait une équivalence entre la descendance légale (par *adoption* ou *lévirat*, Dt 25, 5) et la descendance naturelle. Des personnages qui n'étaient pas fils biologiques pouvaient être déclarés « fils », non pas métaphoriquement mais réellement, parce qu'ils l'étaient devenus légalement par l'adoption ou le lévirat <sup>1</sup>. Du coup, la généalogie dynastique de saint Matthieu se trouverait authentifiée et l'expression ἐγέννησεν deviendrait parfaitement justifiée. Autrement dit, saint Matthieu établirait la généalogie de Jésus selon *sa descendance légale* – on a vu plus haut que, pour les fils de Tamar et Ruth, c'est effectivement la loi du lévirat qui a joué – et saint Luc, selon *sa descendance réelle* ou naturelle. (Encore qu'on peut supposer certaines successions légales chez saint Luc aussi, comme on va le voir pour saint Joseph.)

A partir de David donc, à la lignée des rois choisie par saint Matthieu, saint Luc substituerait la lignée biologique par Nathan, 3<sup>e</sup> fils de David et frère aîné de Salomon. Les généalogies se rejoignent cependant à Salathiel, fils de Néri, parce que la branche secondaire (biologiquement l'aînée), d'authentique extraction davidique, redevient dynastique avec l'extinction de la lignée de Jéchonias : Jéchonias aurait *adopté* son gendre (l'époux de sa fille), Néri, et endossé sa postérité (Salathiel) à qui il aurait transmis ses droits royaux. Salathiel serait donc à la fois le fils naturel de Néri et le successeur dynastique *adopté* par Jéchonias.

Quant aux deux pères de saint Joseph : Jacob (n<sup>o</sup> 39 de saint Matthieu) et Héli (n<sup>o</sup> 2 de saint Luc), ils s'expliqueraient par *la loi du lévirat*.

C'était déjà l'explication donnée par Jules l'Africain, laïc palestinien vivant à la fin du II<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup>. Celui-ci assure tenir ses renseignements des *desposynes* (parents du Sauveur). Saint Augustin s'est rallié à cette solution dans ses *Retractationes* <sup>3</sup>.

La loi du lévirat imposait à la veuve d'un homme mort sans postérité de devenir la femme de son beau-frère (*levir* en latin), et le premier fils né de ce mariage était considéré comme le fils du défunt dont il portait le nom (Dt 25, 5-10).

D'après Jules l'Africain, Jacob (père de saint Joseph d'après Matthieu) et Héli (père de saint Joseph d'après Luc) étaient frères utérins parce que Melchi (il faut lire en fait Matthat, n<sup>o</sup> 3 de Luc) et Mathan (n<sup>o</sup> 38 de Matthieu) avaient

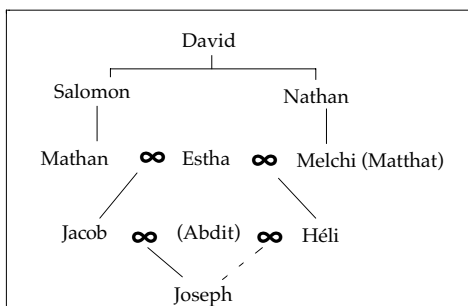
<sup>1</sup> — « En Israël, les noms des générations étaient comptés selon la nature ou selon la loi : selon la nature, par succession des filiations charnelles ; selon la loi, lorsqu'un homme avait des enfants sous le nom de son frère mort sans progéniture. » (JULES L'AFRICAIN, cité par EUSÈBE, *HE* I, 7, 2).

<sup>2</sup> — La lettre où Jules l'Africain explique ces choses est dans EUSÈBE de Césarée (*HE* I, 7, 1-17 ; *Sources Chrétiennes* 31, p. 25-29).

<sup>3</sup> — PL 32, 633-637.



épousé la même femme, Estha. Héli, fils de Matthat et d'Estha, mourut sans enfant, c'est pourquoi, Jacob, fils de Mathan et d'Estha, épousa la veuve de son frère (à qui une tradition donne le nom d'Abdit). Saint Joseph, né de cette union, était donc le fils biologique de Jacob et le fils légal d'Héli.



On le voit, contrairement à ce qu'on estime aujourd'hui, Jules l'Africain fait de la descendance par Salomon et Jacob (= saint Matthieu), la descendance *réelle* ou naturelle (parce que, explique-t-il, saint Matthieu dit : « engendra ») et de la descendance par Nathan et Héli (= saint Luc) la descendance *légale*. Pour justifier cela, il ne s'appuie en réalité que sur ce qui s'est passé au niveau de saint Joseph. Mais, on l'a

vu, un problème analogue se situait au niveau de Salathiel.

On a objecté à l'explication de Jules l'Africain que, d'après le Talmud, la loi du lévirat ne pouvait jouer entre frères utérins. Cependant, *Ruth* 1, 11-13, paraît donner un démenti à l'interprétation des rabbins <sup>1</sup>.

Enfin, en nommant, aux côtés de Joseph, Marie « par qui a été engendré Jésus », saint Matthieu montre que saint Joseph *a adopté* Jésus et lui a donc transmis tous ses droits. Cette ultime adoption accomplit la promesse messianique faite à David et à ses descendants et fait de Jésus l'héritier de l'une et l'autre généalogie.

En résumé, comme l'écrit fort bien Jules l'Africain : « Les générations issues de Salomon et celles issues de Nathan sont mélangées les unes aux autres, par suite des résurrections fictives d'hommes sans enfant, de secondes noces, d'attributions de descendants, de sorte que les mêmes personnages sont justement regardés comme descendant, mais de manières différentes, tantôt de leurs pères putatifs, tantôt de leurs pères réels. Ainsi, les deux récits sont absolument vrais et l'on arrive à Joseph d'une façon compliquée mais exacte <sup>2</sup>. »

En tout cas, quoi qu'il en soit des solutions proposées, ce qui est acquis, c'est que les généalogies évangéliques ne sont pas fantaisistes, ni fictives, ni erronées, même si elles gardent une part de mystère. Leurs divergences s'expli-

<sup>1</sup> — Noémi, en effet, dit à ses deux belles-filles, veuves comme elle, qu'elle est trop âgée pour se remarier, avoir d'autres enfants et leur donner à épouser de nouveaux frères de leurs maris défunts. Ce qui suppose que la loi du lévirat jouait entre frères utérins. Signalons que Masson, dans son étude, propose d'autres aménagements qui suppriment les objections faites à l'explication de Jules l'Africain.

<sup>2</sup> — JULES L'AFRICAIN, *ibid.*, HE, I, 7, 4.

quent par un choix différent, effectué à partir d'une même réalité et d'une documentation vraisemblablement distincte. Saint Matthieu, s'adressant à des juifs palestiniens, a choisi la paternité légale et royale, saint Luc, s'adressant à des grecs, a choisi la paternité naturelle (que nous appelons aujourd'hui réelle ou biologique). Mais, par leurs généalogies, ils ont montré l'un et l'autre la réalité humaine du Verbe incarné que niaient les docètes et les gnostiques.

## Conclusion

Concluons en demandant à saint Jean Chrysostome la leçon spirituelle que nous pouvons tirer de la lecture de ces généalogies :

Lors donc que vous entendez de si grandes choses, élevez votre esprit et ne concevez rien de bas ; que votre admiration redouble en voyant le vrai et unique Fils du Père souffrir d'être appelé fils de David, pour vous rendre enfant de Dieu, et ne pas refuser d'avoir pour père son esclave, afin que vous qui étiez esclave, ayez Dieu pour père. Voyez combien cet Évangile, c'est-à-dire, cette bonne nouvelle qu'on nous annonce est admirable dès l'entrée.

Si vous doutez de la gloire qui vous est promise, soyez-en persuadé par l'humiliation de Jésus-Christ. Car la raison de l'homme a bien plus de peine à comprendre qu'un Dieu soit devenu homme, qu'à s'expliquer qu'un homme puisse devenir enfant de Dieu. Lors donc que vous entendez dire que le Fils de Dieu est aussi fils de David et d'Abraham, ne doutez plus que vous, qui êtes enfant d'Adam, vous ne soyez aussi enfant de Dieu. Car ce serait en vain qu'un Dieu se fût abaissé si profondément, si ce n'avait été pour relever l'homme. Il est né selon la chair afin que vous renaissiez selon l'esprit. Il est né d'une femme, afin que vous cessiez d'être le fils d'une femme <sup>1</sup>.



---

<sup>1</sup> — JEAN CHRYSOSTOME saint, homélie II sur saint Matthieu (*Œuvres complètes* traduites sous la direction de M. Jeannin, Bar-le-Duc, Guérin, 1865, t. VII, p. 15). Cette homélie figure au bréviaire, pour la fête de saint Joachim.

## TEXTE DES DEUX GÉNÉALOGIES

**Mt 1, 1-17**

**Lc 3, 22-38**

1 Livre de la genèse de <b>JÉSUS-CHRIST</b> , fils de <b>David</b> , fils d' <b>Abraham</b> :	0 22 Et une voix partit du ciel : « Tu es <b>MON FILS</b> bien-aimé, en toi je me suis complu. » 23 Et <b>Jésus</b> , lors de ses débuts, avait environ trente ans, et il était, <i>à ce qu'on croyait</i> ,
1 2 <b>Abraham</b> 2 engendra <b>Isaac</b> , 3 Isaac engendra <b>Jacob</b> , 4 Jacob engendra <b>Juda</b> et ses frères, 5 3 Juda engendra <b>Pharès</b> et Zara, <i>de Thamar</i> , 6 Pharès engendra <b>Esrom</b> , 7 Esrom engendra <b>Aram</b> . <b>1<sup>ère</sup> série de 14</b>	1 fils de <b>Joseph</b> , 2 fils d' <b>Héli</b> , 3 24 fils de <b>Matthat</b> , 4 fils de <b>Lévi</b> , 5 fils de <b>Melchi</b> , 6 fils de <b>Jannaï</b> , 7 fils de <b>Joseph</b> .
8 3 Aram engendra <b>Aminadab</b> , 9 Aminadab engendra <b>Naasson</b> , 10 Naasson engendra <b>Salmon</b> , 11 5 Salmon engendra <b>Booz</b> , <i>de Rahab</i> , 12 Booz engendra <b>Jobed</b> , <i>de Ruth</i> , 13 Jobed engendra <b>Jessé</b> , 14 6 Jessé engendra le roi <b>David</b> .	8 25 fils de <b>Mattathias</b> , 9 fils d' <b>Amos</b> , 10 fils de <b>Naoum</b> , 11 fils d' <b>Eslï</b> , 12 fils de <b>Naggai</b> , 13 26 fils de <b>Maath</b> , 14 fils de <b>Mattathias</b> . <b>1<sup>ère</sup> série de 21</b>
15 David engendra <b>Salomon</b> , <i>de la femme d'Urié</i> , 16 7 Salomon engendra <b>Roboam</b> , 17 Roboam engendra <b>Abia</b> , 18 Abia engendra <b>Asa</b> , 19 8 Asa engendra <b>Josaphat</b> , 20 Josaphat engendra <b>Joram</b> , 21 Joram engendra <b>Ozias</b> . <b>2<sup>ème</sup> série de 14</b>	15 fils de <b>Séméïn</b> , 16 fils de <b>Josech</b> , 17 fils de <b>Joda</b> , 18 27 fils de <b>Joanan</b> , 19 fils de <b>Résa</b> , 20 fils de <b>Zorobabel</b> , 21 fils de <b>Salathiel</b> .
22 9 Ozias engendra <b>Joatham</b> , 23 Joatham engendra <b>Achaz</b> , 24 Achaz engendra <b>Ezéchias</b> , 25 10 Ezéchias engendra <b>Manassé</b> , 26 Manassé engendra <b>Amon</b> , 27 Amon engendra <b>Josias</b> , 28 11 Josias engendra <b>Jéchonias</b> et ses frères, au temps de la déportation à Babylone.	22 fils de <b>Néri</b> , 23 28 fils de <b>Melchi</b> , 24 fils d' <b>Addi</b> , 25 fils de <b>Kosam</b> , 26 fils d' <b>Elmadam</b> , 27 fils d' <b>Er</b> , 28 29 fils de <b>Jésus</b> .
29 12 Après la déportation à Babylone, Jéchonias engendra <b>Salathiel</b> , 30 Salathiel engendra <b>Zorobabel</b> , 31 13 Zorobabel engendra <b>Abioud</b> , 32 Abioud engendra <b>Eliakim</b> , 33 Eliakim engendra <b>Azor</b> , 34 14 Azor engendra <b>Sadok</b> , 35 Sadok engendra <b>Akhim</b> . <b>3<sup>ème</sup> série de 14</b>	29 fils d' <b>Eliézer</b> , 30 fils de <b>Jorim</b> , 31 fils de <b>Matthat</b> , 32 fils de <b>Lévi</b> , 33 30 fils de <b>Syméon</b> , 34 fils de <b>Juda</b> , 35 fils de <b>Joseph</b> .
36 Akhim engendra <b>Elioud</b> , 37 15 Elioud engendra <b>Eléazar</b> , 38 Eléazar engendra <b>Matthan</b> , 39 Matthan engendra <b>Jacob</b> , 40 16 Jacob engendra <b>Joseph</b> , 41 l'époux de <b>Marie</b> , 42 de laquelle naquit <b>JÉSUS</b> , que l'on appelle <b>CHRIST</b> . <i>(= 3 séries de 14)</i>	36 fils de <b>Jonam</b> , 37 fils d' <b>Eliakim</b> , 38 31 fils de <b>Méléa</b> , 39 fils de <b>Menna</b> , 40 fils de <b>Mattatha</b> , 41 fils de <b>Nathan</b> , 42 fils de <b>David</b> .
17 Le total des générations est donc : d'Abraham à David, quatorze générations ; de David à la déportation de Babylone, quatorze générations ; de la déportation de Babylone au Christ, quatorze générations.	43 32 fils de <b>Jessé</b> , 44 fils de <b>Jobed</b> , 45 fils de <b>Booz</b> , 46 fils de <b>Sala</b> , 47 33 fils de <b>Naasson</b> , 48 33 fils d' <b>Aminadab</b> , 49 fils d' <b>Admin</b> , 50 fils d' <b>Arni</b> , 51 fils de <b>Hesron</b> , 52 fils de <b>Pharès</b> , 53 fils de <b>Juda</b> , 54 34 fils de <b>Jacob</b> , 55 fils d' <b>Isaac</b> , 56 fils d' <b>Abraham</b> .
	57 fils de <b>Thara</b> , 58 fils de <b>Nachor</b> , 59 35 fils de <b>Sérouch</b> , 60 fils de <b>Ragau</b> , 61 fils de <b>Phalec</b> , 62 fils d' <b>Eber</b> , 63 fils de <b>Sala</b> .
	64 36 fils de <b>Kaïnam</b> , 65 fils d' <b>Arphaxad</b> , 66 fils de <b>Sem</b> , 67 fils de <b>Noé</b> , 68 fils de <b>Lamech</b> , 69 37 fils de <b>Mathousala</b> , 70 fils de <b>Hénoch</b> . <b>4<sup>ème</sup> série de 21</b>
	71 fils de <b>Iaret</b> , 72 fils de <b>Maleléel</b> , 73 fils de <b>Kaïnam</b> , 74 38 fils d' <b>Enos</b> , 75 fils de <b>Seth</b> , 76 fils d' <b>Adam</b> , 77 <b>FILS DE DIEU</b> .
	<i>(= 11 séries de 7 + Jésus, 1<sup>ère</sup> série)</i>

# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**